



-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 26 NOVEMBRE 2018**  
-----

Le 26 novembre deux mille dix-huit, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 19 novembre, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Étaient présents : 18**

Nombre de membres  
en exercice : 27

Nombre de membres  
présents : 18

VOTE : 22

Pour : 21

Abstention : 1

(Mme THIBAULT pour  
cause de retrait de la  
CCSR)

Contre : 0

**Adopté à la majorité**

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
au contrôle de légalité le :

06/12/2018

Publié / Notifié le :

LA FERTE IMBAULT : Madame Isabelle GASSELIN, Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT : Madame Agnès THIBAULT, déléguée titulaire,

ORÇAY : Madame Michelle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE : Monsieur Jacques LAURE, Monsieur Michel CHAUVIN, délégués titulaires,

SALBRIS : Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Christiane LALLOIS, Madame Emmanuelle ROEKENS, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS : Monsieur Pierre MAURICE, Madame Corinne PÉNICAUD, Monsieur Max BURON, délégués titulaires,

SOUESMES : Monsieur Jean-Michel DÉZÉLU, Madame Maryse SENÉ, délégués titulaires,

THEILLAY : Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, Madame Mauricette ROQUE, délégués titulaires,

**Absents excusés et Pouvoirs : 4**

Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Monsieur POUJADE

Madame Françoise VANDEMAELE, pouvoir à Madame LALLOIS

Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, pouvoir à Monsieur PAVY

Monsieur Stéphane DOUADY, pouvoir à Madame ROEKENS

**Absents sans pouvoirs : 5**

Madame Marie-Laure CHOLLET

Madame Stéphanie DARDEAU

Monsieur Philippe DEBRÉ

Monsieur Jean-Yves THÉMIOT

Madame Marie-Lise CARATY

**Secrétaire de Séance : Madame Christiane LALLOIS**

**OBJET :** -----

**2018-67 : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR L'INSTALLATION DE L'ENTREPRISE  
MOUSSET SUR LA ZA LES COMBES À SALBRIS**



Monsieur le Président rappelle la signature de la convention entre la CCSP et la Région Centre Val de Loire, relative à la mise en œuvre d'un partenariat économique dans le cadre du Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation.

Accusé de réception en préfecture  
041,244,00806-2018,1126-DELIB2018-67-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018

Suite au transfert de l'entreprise MOUSSET, sur la Zone d'Activité les Combes à Salbris, et des investissements inhérents à l'installation, cette société a effectué une demande d'aide à l'immobilier d'entreprise auprès de la Région au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

La Région n'accompagne les entreprises qu'après engagement financier de la Communauté de Communes, initialement compétente en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises.

*Il est donc proposé d'octroyer une somme de 20 000 € à ce titre afin de permettre à l'entreprise d'être également accompagnée par la Région.*

Il est cependant précisé que l'entreprise ayant déjà obtenu une aide lors de son installation (achat par Monsieur BROCHAND de l'entreprise MOUSSET) et eu égard à la procédure auprès du Tribunal de Commerce, la Région ne s'est pas encore positionnée.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- **D'OCTROYER** la somme de 20 000€ à l'entreprise MOUSSET au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaire à l'instruction ou la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

**Olivier PAVY**

